



N° AT 26-142

ARRÊTÉ MUNICIPAL
Portant autorisation de travaux
Avenue Conti
Commune de POUGUES-LES-EAUX

LE MAIRE DE LA VILLE DE POUGUES LES EAUX,
VU l'article L.131-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route notamment les articles R411-8, R417-10, L325-1 et L325-3
VU l'arrêté et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I, 8^{ème} partie.
VU la demande de l'entreprise ENSIO EST-APPOIGNY en date du 12 octobre 2026
Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation pendant la durée des travaux.

A R R E T E

Article 1er : Le Maire autorise les travaux de pose de coffret et branchement électrique Enedis par l'entreprise ENSIO EST-APPOIGNY avenue Conti à hauteur de l'intersection avec l'impasse des Thermes du **lundi 2 novembre 2026 au vendredi 6 novembre 2026 de 08h30 à 17h30.**

Article 2 : La circulation sera alternée manuellement par l'entreprise.

Article 3 : L'emprise du chantier sera matérialisée par des barrières ou cônes de Lubeck.

Article 4 : La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle livre I, 8^{ème} partie, la fourniture, la pose, la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins du demandeur.

Article 5 : Le demandeur est seul responsable, tant envers la ville de Pougues-Les-Eaux qu'envers un tiers, de tout accident, dégât ou dommage de quelque nature que ce soit, ainsi que tout désagrément occasionnel pouvant résulter de l'exploitation du domaine public. Il devra être assuré au titre de la responsabilité civile et souscrire les polices d'assurances nécessaires pour toute la durée des travaux.

Article 6 : Le demandeur est en charge de l'information aux riverains.

Article 7 : Le Maire de Pougues-les-Eaux, ENSIO EST-APPOIGNY, la Police Municipale de Pougues-Les-Eaux, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Pougues-les-Eaux, 13 octobre 2026.

Le 1er Adjoint,

Gilles Bertrand



Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil
58320 POUGUES LES EAUX
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr

